



COMMUNE DE GRENDELBRUCH

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

SAMEDI 18 mai 2024
A 10H30 AU STADE DE FOOTBALL



23 LOTS DE BOIS DEBARDES EN LONG
5 LOTS DE FONDS DE COUPE

(Prix annoncés entendus TTC)

Conditions d'exploitation des lots

Accès et façonnage interdit sur la période du 01 septembre au 15 octobre
Quiétude nécessaire lors du brame et reproduction du cerf

BIL

- Bois débardés en toute longueur en bord de route
- Cubage réel en m3
- Délai d'exploitation et vidange : **31/12/2024**

FONDS DE COUPE

- Quantité en stères estimative
- Délai d'exploitation et vidange : **15/03/2025**

- ❖ **Feux interdits** sur le périmètre du massif forestier. (Art. 1-3- AP du 16 mars 2009 relatif à l'emploi du feu en forêt).
- ❖ Le porteur du présent catalogue est autorisé à circuler sur les chemins forestiers interdits à la circulation pour visiter les lots, sauf dimanche et jours fériés.
- ❖ Il sera demandé aux acheteurs de refermer les barrières d'entrées de pistes forestières après leur passage.
- ❖ La commune ne pourra aucunement être tenue pour responsable des éventuelles disparitions ou vols de bois. Les acheteurs prendront ainsi les dispositions pour palier à ces incidents.
- ❖ Les acheteurs reconnaissent avoir pris connaissance des conditions de la vente, des clauses particulières et s'engagent à les respecter.
- ❖ Le bois ne peut être enlevé qu'après réception des moyens de paiement. Pour les acheteurs de fonds de coupe, un exemplaire du cahier des clauses générales de vente particulier doit être remis par l'ONF contre signature avant tout façonnage.
- ❖ Au-delà du délai de façonnage accordé, la propriété des bois revient de droit à la commune qui en disposera sans compensation ni remboursement. Une prorogation du délai est toutefois possible sur demande expresse auprès de la mairie.

Conditions de paiement

- Paiement au comptant exigé le jour de la vente par chèque libellé à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**

Renseignement divers

Regis Soubigou

Technicien Forestier Territorial
UT Piémont - Grendelbruch-Hohbuhl
tél. portable : 06.26.60.29.07



LOTS DE GRUMES

Lot	Parcelle	Essence	Marquage	Quantité (nb pièces)	Volume (m3)	Stères
1	3i	Hêtre	Cerclé rouge	7	13	19
2	3i	Hêtre	Point rouge	4	8	12
3	44i	Hêtre	Point orange	15	6	9
4	35b	Hêtre	Cerclé rose	7	7	10
5	35b	Hêtre	Trait rouge	7	5	8
6	30b	Hêtre	Cercle vert	8	7	10
7	30b	Hêtre	Point blanc	9	8	12
8	30b	Hêtre	Cerclé blanc	7	13	18
9	30b	Hêtre	Trait blanc	4	13	18
10	30b	Hêtre	Trait vert	6	12	17
11	35b	Hêtre	Point jaune	6	7	10
12	35b	Hêtre	Cerclé jaune	15	8	12
13	35b	Hêtre	Trait jaune	8	6	8
14	30b	Hêtre	Trait rose	5	7	10
15	30b	Hêtre	Point rose	9	7	10
16	22i	Hêtre	Absence	5	6	9
17	24i	Hêtre	Absence	13	15	21
18	39i	Hêtre	Absence	15	14	20

FONDS DE COUPE

<i>N° du lot</i>	Parcelle	Essence	Marquage	Quantité en stères
1	47r	Hêtre	Rouge	15
2*	1a	Hêtre	Blanc	15
3	12i	Feuillus divers	Vert	5
4	12i	Feuillus divers	Jaune	5
5	12i	Feuillus divers	Rose	5

***Sur le lot 2, seuls les houppiers font partie du lot. Les bois encore debout sont à laisser sur pied.**